

# « Nous essayons de reconstruire des histoires familiales »

## Un jour, un lieu.

Dans son village de Soissons (Aisne), la fondation Action enfance accueille 60 frères et sœurs confiés par la justice et l'Aide sociale à l'enfance. L'accueil de type familial doit aider les enfants à surmonter des parcours difficiles.

Reportage photo :  
Nicolas Lascourrèges  
pour La Croix



## — 9 heures. Passage de relais entre « éduc »

L'heure est au calme. Dans les huit pavillons qui composent le village de la fondation Action enfance de Soissons (Aisne), désormais seuls des adultes s'activent. Un peu plus tôt, l'agitation régnait pourtant. Les petits, accompagnés par leurs éducateurs, collégiens et lycéens par grappes, partaient à l'école.

Dans son pavillon coquet et coloré, aux murs décorés de dessins d'enfants, Sandrine, éducatrice, débarrasse le petit déjeuner. Avec Ingrid, Cécilia et Laetitia, à tour de rôle, elle veille sur cinq « zigotos » ou « p'tits loups » comme elle les appelle. Ces cinq frères et sœurs cabossés par la vie habitent ici depuis plusieurs années, sur décision de justice. Leurs parents n'ont qu'un droit de visite limité, en présence de deux éducatrices, une fois par mois. Il y a Clément, 13 ans, qui passe la semaine en institut médico-éducatif et rentre au village seulement le week-end, Camille, 11 ans, élève en sixième à Soissons – « qui a eu droit aux



Le village d'Action enfance de Soissons comprend dix maisons.

félicitations de ses professeurs au premier trimestre », expliquent les éducatrices, pas peu fières –, Arthur, 9 ans, qui est scolarisé en classe pour l'inclusion scolaire (Clis), Aurélie, 5 ans, Sophia, 3 ans. Leur petite sœur de 2 ans arrive la semaine prochaine.

« Bonjour ! » Un bruit de valise à roulettes se fait entendre. Ingrid arrive. Elle passera la journée avec Sandrine, puis prendra la relève pour la nuit. On défait puis refait le lit dans la chambre des « éduc » installée au rez-de-chaussée.

Toutes deux aiment leur métier pas comme les autres. Afin de réparer ces enfants malmenés par la vie, les éducatrices les entourent vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Elles se relaient donc par roulements de deux nuits consécutives, ce qui suppose de grosses concessions sur leur vie privée. « J'ai dit au revoir à mon fils dimanche soir et je le retrouve ce soir », résume Sandrine.

## — 9 h 30. « Reconstruire une histoire familiale »

Dans son bureau, la directrice accueille ses visiteurs avec un large sourire. Depuis quelques semaines, Hélène Guilbert est à la tête de cette PME qu'est aussi le village d'enfants. Cette jeune femme aux yeux verts pétillants et à la bonne humeur contagieuse connaît les lieux comme sa poche : elle y a été chef de service pendant six ans. « Pour moi, la famille et la fratrie ont un vrai sens. Le fait de permettre à ces enfants placés de grandir avec leurs frères et sœurs est un très beau projet. » D'autant que, selon elle, la formule donne des résultats. « Les enfants qui arrivent ici sont plus vite apaisés que dans d'autres types d'établissements. »

Pour autant, le lien familial, très éprouvé, est souvent fragile. « Les enfants que nous recevons ont eu, pour certains, des parcours très

« Une arrivée est toujours compliquée à gérer. Les enfants sont perdus. Parfois, ils n'ont même pas eu le temps d'apporter leur doudou. »

heurtés, reprend Hélène. Ils arrivent souvent de différents foyers et familles d'accueil. Les membres d'une fratrie ne se connaissent pas forcément beaucoup. Leurs liens sont donc à construire. » Cela suppose du temps, de savants dosages et une attention constante. Il faut souvent apprendre aux filles aînées à ne plus être la « petite mère » de la fratrie. Dans d'autres cas, il faut séparer temporairement les membres d'une fratrie, le temps que frères et sœurs s'appriivoient. « Le lien fraternel n'est pas inné. Il se constitue avant tout ●●●





Arthur, 9 ans, vit dans l'un des pavillons avec ses quatre frères et sœurs.



●●● grâce à des souvenirs partagés, explique encore Hélène Guilbert. *Nous essayons donc de reconstruire une histoire familiale. Nous constituons par exemple, pour chaque fratrie, un album de photos de famille qui accompagnera les enfants toute leur vie. La plupart n'en ont pas eu jusque-là.* »

### — 10 heures. Le prestige de réparer les vélos

Le garage de Franck et Bruno est impeccable. « Les enfants n'ont pas le droit d'y entrer », explique Franck, ancien ouvrier d'une carrosserie voisine, devenu agent d'entretien. Avec son collègue Bruno, lui aussi ancien ouvrier, il veille à l'entretien des locaux et jouit d'un prestige particulier aux yeux des enfants : il sait en effet réparer les vélos. Une compétence appréciée comme il se doit. « Après l'école, il y a toujours des gamins qui se regroupent à l'entrée du garage », raconte Franck.

Les deux as du bricolage ne se privent pas de leur montrer comment ils réparent, peignent, bricolent. « Du coup, pour les enfants, c'est aussi l'occasion de nous raconter leurs petites histoires. Je les soupçonne parfois de dégonfler leurs pneus exprès pour venir à l'atelier », rigole Franck.

Les deux compères sont aussi chargés de veiller sur les animaux de la ferme pédagogique située tout au fond du village. Ici, quatre ânes, des chèvres, cinq boucs et onze moutons noirs d'Ouessant vivent sous l'œil des fratries. « Les enfants s'y intéressent moins qu'avant, se désolent Franck. Peut-être ont-ils peur de prendre un coup de sabot ? »

### — 11 heures. La « réu d'orga », un temps d'échanges

Dans le « moulin », une vieille bâtisse de 1833 refaite à neuf au cœur du village, les éducatrices

ont une « réunion d'organisation ». La « réu d'orga », pour les initiés. Histoire de partager ce qu'elles ont sur le cœur. Car il n'est pas toujours simple de savoir quoi dire, de trouver la juste distance entre elles et eux, ces petits qu'elles connaissent si bien et qui en même temps ne sont pas leurs enfants. « Nous leur tenons un discours très clair : nous sommes là pour les aider à repartir chez leurs parents un jour, pas pour nous substituer à eux », explique Ingrid.

Les relations ne sont d'ailleurs pas toujours faciles. « On s'est pris des carnets de santé dans la tête ! », sourit sa collègue Cécilia. Toutes éclatent d'un rire entendu.

Au menu des discussions du jour, la situation d'une fratrie dont la maman est sur le point de décéder. Que dire aux enfants ? L'éducateur peut-il se permettre de partager un sentiment religieux ? Puis vient dans l'échange l'arrivée de Marie, la petite sœur de Camille, Arthur et les autres, le samedi suivant. L'équipe s'at-

## repères

### Soixante-dix ans d'histoire

**Les villages d'enfants sont nés dans l'après-guerre.** La France compte alors de nombreux orphelins confiés à des foyers ou des familles d'accueil. La plupart d'entre eux sont séparés de leurs frères et sœurs, car les lieux d'accueil fonctionnent par tranche d'âge.

**Afin de ne pas imposer aux enfants cette deuxième séparation, une idée, née en Autriche en 1948, retient l'attention.** En effet, Hermann Gmeiner fonde une « République des enfants » qui accueille les fratries dans un village, à Imst. Le premier village d'enfants est né.

**En 1953, Gilbert Cotteau fonde, sur le modèle autrichien, l'association SOS Villages d'enfants.**

**En 1958, Suzanne Masson crée Action enfance sur la même intuition.**

**Aujourd'hui, les villages d'enfants accueillent des enfants placés sur décision de justice**

et confiés par l'Aide sociale à l'enfance. Cet accueil de type familial se situe entre les familles d'accueil et les maisons d'enfants à caractère social (Mecs). Les enfants vivent en petits effectifs dans des maisons et sont encadrés par des éducateurs familiaux, sept jours sur sept.

### La fondation Action enfance

**Action enfance accueille 750 enfants placés dans les 11 villages et 4 foyers que gère l'association. Un douzième village doit ouvrir prochainement en Gironde.**

**En moyenne, les enfants sont accueillis pendant cinq ans, contre dix-huit mois en moyenne nationale.**

**La fondation est financée à 79 % par des fonds publics et à 21 % par l'appel à la générosité du public. Les dons servent à financer des activités et vacances pour les enfants. L'argent public, versé par les départements à hauteur de 60 000 € par enfant et par an, finance les besoins essentiels (logement, nourriture, encadrement, etc).**

### — 16 heures. Un retour du tribunal éprouvant

Un monospace chargé d'enfants fait demi-tour dans l'allée principale puis se gare. Les mines sont tirées. Deux éducatrices, Charlotte et Alexandra, sortent du véhicule, ainsi que la psychologue. Les enfants suivent. « Tout s'est bien passé, sourit Alexandra. Le juge a bien écouté tout le monde. » La petite troupe revient du tribunal de Saint-Quentin-en-Yvelines. Comme le veut la loi, tous les ans ou tous les deux ans, le juge pour enfants réévalue les décisions de placement. C'est un moment délicat, notamment parce que les enfants revoient leurs parents. « Les nuits précédentes, ils ne dorment pas très bien, car ils ne savent pas où ils vont se retrouver », glisse Alexandra. Cette fois, le juge a décidé que les enfants resteraient deux ans de plus ici.

Suite page 4. ●●●

tend à des nuits courtes. « Une arrivée est toujours compliquée à gérer. Les enfants sont perdus. Parfois, ils n'ont même pas eu le temps d'apporter leur doudou », explique Cécilia.

Ses collègues opinent. « Les placements d'urgence sont les pires. Souvent, les enfants arrivent directement de l'école, accompagnés par un référent de l'Aide sociale à l'enfance. » Toutes les éducatrices sont d'accord sur un point : « Après quelques mois au village, leurs comportements évoluent nettement. »

### — 13 h 30. Pause méridienne

Dans le pavillon de Sandrine et Ingrid, les enfants sont de retour de l'école. Ils ont déjeuné. Camille, une jolie fillette avec une queue-de-cheval, pianote sur un ordinateur. Arthur et Aurélie jouent aux Playmobil devant la télé. La plus petite, Sophia, est déjà repartie chez l'ophtalmologiste.



La fratrie d'Arthur a été placée ici il y a plusieurs années, sur décision de justice.



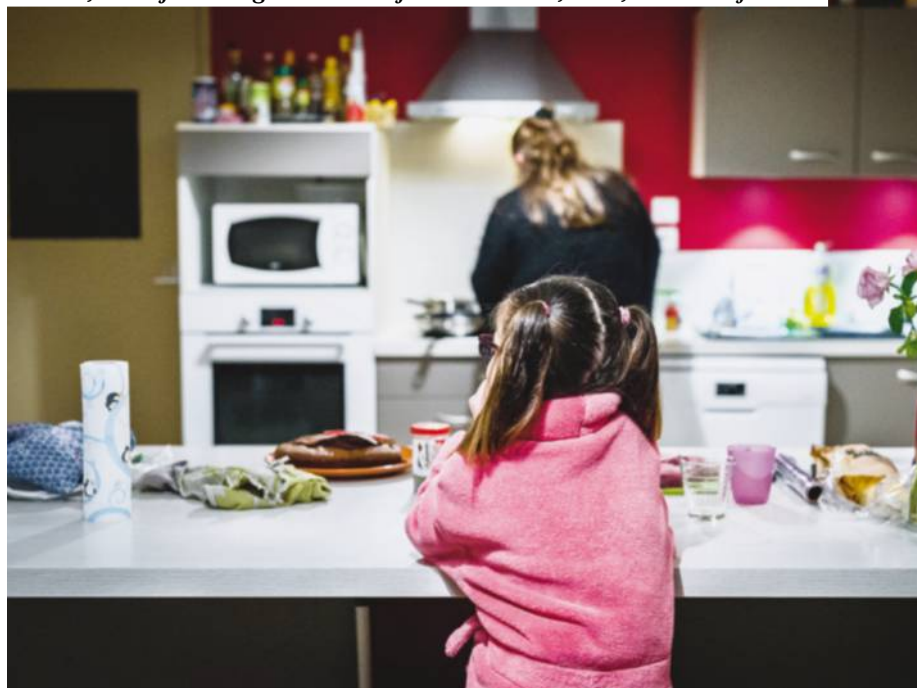
Arthur et sa sœur aînée Camille, studieuse élève de sixième, devant la télévision.



Quatre éducatrices veillent à tour de rôle sur ces cinq « zigotos ».



Bientôt, la benjamine âgée de 2 ans rejoindra Aurélie, 5 ans, et toute la fratrie.



●●● Suite de la page 3.

La petite troupe, épuisée, se dirige vers son pavillon. Kevin, 7 ans, les accueille avec un grand rire édenté. « La petite souris va passer ce soir », réplique Alexandra. À peine son sac à main posé sur la table de la cuisine, elle se retrouve avec deux carnets de liaison scolaires sous le nez. « Demain, les cours finissent à 15 h 30, tu dois signer là. » Lise et Laura sont sœurs et vivent au village d'enfants depuis plusieurs années. Elles filent vite à l'étage, ravies de montrer la jolie chambre qu'elles partagent.

« Regarde, il y a même des volets électriques, s'esclaffe Lise. En

plus, on partira peut-être à New York avec Marine et Charlotte, nos éducatrices. » Marine modère les enthousiasmes. « Notre projet doit d'abord être retenu par la fondation. » Sur ses fonds propres, Action enfance tente, en effet, de financer un voyage par fratrie pendant la durée de son placement. « Moi, j'espère ne pas revenir aussi grosse qu'une Américaine », glisse Laura, riant sous cape.

Toutes deux sont collégiennes et ont de très bonnes notes. De quoi rêver d'être un jour coiffeuse pour l'une, esthéticienne pour l'autre. Leur vie au village d'enfants leur plaît. « On a tout ce qu'il faut ici », explique Lise,

en montrant sa collection de chouchous, élastiques, peignes et brosses. « Avec mon argent de poche, j'ai même pu m'acheter une lampe avec des paillettes qui tourbillonnent et un punching-ball pour me calmer. » Au rez-de-chaussée, Alexandra commence à préparer le dîner. Tarte poivron-courgettes au menu.

## — 18 heures. Des invitées surprises

Dans l'autre pavillon, Sandrine et Ingrid ont des invitées surprises. Fanny et Lola, une

vingtaine d'années chacune, sont venues dire bonjour à leurs anciennes « éduc ». L'une et l'autre vivent toujours à Soissons. La première est serveuse, l'autre s'occupe de leur mère, malade. Volubile et élégante, elle raconte ses mésaventures familiales sur le ton de la plaisanterie et, au passage, demande conseil à Ingrid. « Quand vais-je arrêter de mater maman ? » Ingrid l'écoute avec douceur. Sans juger, sans s'immiscer dans ses choix. Tout juste lui conseille-t-elle de ne pas trop s'oublier. « Pas de danger, rit Fanny. Je suis jeune encore. J'ai le temps de passer le concours de la gendarmerie que

je voulais réussir avant de rentrer chez maman. »

Pour les petits, c'est l'heure du bain désormais. Ils protestent. Aurélie n'en ouvre pas moins le bal. Dix minutes plus tard, propre comme un sou neuf, elle descend jouer avec de la pâte à modeler sur la table de la cuisine, vite rejointe par Arthur.

Sandrine rentre à la maison, Sophia dans les bras. « On a trouvé de belles lunettes en ville ! », s'exclame l'éducatrice, le ton victorieux. « Comme nous dépendons de la CMU, nous n'avons pas forcément un grand choix, mais j'ai quand même trouvé une monture légèrement différente ●●●



Sortie en ville pour Sophia, 3 ans, afin de choisir sa toute première paire de lunettes.



L'heure du coucher a sonné pour Arthur et ses frère et sœurs.



●●● de celles de ses sœurs. » Un quart d'heure plus tard, Astrid file récupérer l'aînée à son cours de handball.

## 19 heures. Autour de la table, les rires fusent

« Je fais une petite sauce au roquefort ? » Sandrine prépare le dîner. Maintenant, tout le monde est installé autour de la grande table de cuisine. Les enfants ont mis le couvert et s'appêtent à engloutir un bon rôti-purée-haricots. « Nous essayons de leur donner de la qualité, explique San-

drine, qui, de l'avis général, est le cordon-bleu de la maisonnée. Au début, les petits n'avaient pas l'habitude de mâcher de la viande par exemple. Peu à peu, ils s'y sont faits. » Pourtant, le budget est ultra-serré : 6 € par jour et par enfant.

Autour de la table, les rires fusent. L'ambiance est chaleureuse. On parle des projets pour la semaine. Camille ira au concert de Grand Corps Malade avec Sandrine, grâce « aux tarifs consentis par la municipalité ». Dans les couloirs du village, la musique sert souvent à exprimer les sentiments. Frère et sœur, chanson extraite de la comédie

musicale *Le Soldat rose*, a récemment supplanté *Papaoutai* de Stromae en tête des « tubes » préférés des enfants, racontent les éducatrices.

## 20 h 30. Un dernier bisou

« Au lit ! » Les dents brossées, l'histoire du soir choisie dans la bibliothèque, les enfants montent l'escalier pour un dernier bisou. Ingrid a installé Sophia dans le bac à linge et la monte comme une princesse jusqu'à sa chambre. La journée doit finir en beauté.

**Emmanuelle Lucas**

# Comment mieux accompagner les plus de 18 ans

À leur majorité, les jeunes protégés sont souvent confrontés à une fin brutale des dispositifs de protection de l'enfance, au prix d'une grande précarité. Le plan pauvreté du gouvernement, qui devrait être présenté fin mars, veut y remédier.

« C'est une priorité absolue. » Le vice-président du Conseil économique, social et environnemental Antoine Dulin, qui dirige le groupe de réflexion « Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion » chargé d'élaborer le plan pauvreté que le gouvernement doit présenter à la fin du mois, en est convaincu : « Il faut trouver le moyen d'accompagner ces jeunes protégés au-delà de leurs 18 ans. » Car aujourd'hui, ce 18<sup>e</sup> anniversaire a souvent un goût amer.

En effet, à partir de cet âge, l'accompagnement des jeunes protégés n'est plus obligatoire pour les conseils départementaux. Du coup, beaucoup quittent leur foyer ou famille d'accueil, sans autre choix que de retourner chez leurs parents dont ils avaient été séparés par décision judiciaire ou d'appeler le 115. « La réalité qui les attend est souvent rude. Les minima sociaux sont en effet ouverts seulement à partir de 25 ans et les bourses d'études ne suffisent pas à vivre décemment. Malgré des estimations contradictoires, on sait qu'un bon nombre d'entre eux finissent SDF », explique Antoine Dulin.

Afin d'y remédier, certains outils ont été déployés, notamment les contrats jeune majeur qui permettent de prolonger la prise en charge jusqu'à 21 ans, le temps de terminer une formation professionnelle. Dans la pratique néanmoins, seuls 21 000 jeunes bénéficient de ces « contrats » dont le contenu et la durée sont très variables d'un département à l'autre. « Jusqu'en 2000, cela ne posait pas trop de problèmes. Mais depuis,

sous le double effet de la baisse des dotations de l'État et de l'afflux des mineurs étrangers non accompagnés, et parfois aussi par choix politique, certains départements ne financent plus ce dispositif », détaille encore Antoine Dulin. Certaines structures – comme la fondation Action enfance – prennent au moins partiellement le relais grâce à des « services de suite » qui permettent d'épauler leurs protégés au-delà de leur 18<sup>e</sup> anniversaire. Mais c'est loin d'être le cas partout.

## Une première piste consisterait à rendre la compétence des départements obligatoire.

Les inégalités sont donc très importantes. Or, elles sont « parmi les plus injustes qui soient car elles touchent des jeunes déjà très éprouvés », estime Antoine Dulin qui souhaite déployer un accompagnement uniforme.

Une première piste, déjà évoquée dans un rapport remis au premier ministre il y a quelque mois, consisterait à rendre la compétence des départements obligatoire, ce qui impliquerait un transfert de financement de l'État.

Une deuxième piste serait « de se dire qu'à 18 ans, ces jeunes peuvent bénéficier d'une aide garantissant une allocation de 470 € par mois ainsi qu'un accompagnement global personnalisé (affectif, éducatif...) jusqu'à leur insertion. Cette mesure serait beaucoup moins coûteuse que l'ensemble des dépenses sociales (hébergement, santé, etc.) actuellement consacrées à ces jeunes majeurs faute de continuité dans leur prise en charge. Ce serait aussi le signal positif que la société les considère comme citoyens à part entière ». Les arbitrages du gouvernement seront rendus d'ici à la fin du mois.

**Emmanuelle Lucas**